

Bilan de projet territorial 2024





# SOMMAIRE **VIE ASSOCIATIVE** p. 5 PROTECTION DE LA NATURE p. 12 **MOBILISATION CITOYENNE** p. 20 UNITÉ DE SOINS p. 26

# Le mot du président

L'année 2024 aura été placée sous la thématique de la (re)structuration.

Une année de mutation en effet pour notre association régionale, la LPO Occitanie, qui, créée en 2021, a mis le pied à l'étrier et a acté en 2024 la constitution d'un pôle administratif régional afin de délester les directeurs et directrices départementaux jusqu'alors organisés en Comité de direction pour traiter les questions structurelles régionales. C'est ainsi qu'un Directeur régional est arrivé à la tête de la LPO Occitanie durant l'automne. Un poste d'assistance administrative et financière ainsi qu'un poste d'assistance de direction devraient compléter le pôle dans le courant de l'année 2025.

Cela permettra un souffle nouveau pour l'ensemble des équipes héraultaises notamment qui étaient fortement mobilisées dans la structuration et la gestion de l'échelon Occitanie.

Et du souffle il en faudra afin de lutter contre les atteintes à la biodiversité toujours plus nombreuses et relever les défis toujours plus grands qui se présentent face à la transition écologique, tandis que les financements publics des programmes en faveur de la biodiversité (Fonds vert par exemple) et les subventions aux associations sont annoncés une fois de plus en baisse pour l'année 2025.

À l'heure où nous faisons face au détricotage des avancées environnementales obtenues en Europe et en France (Loi d'Orientation Agricole entre autres), certaines décisions juridiques marquent toutefois une avancée importante dans la prise en compte des enjeux de protection des espèces dans les projets de développement, rappellent la nécessité concilier la transition énergétique avec la préservation de la biodiversité, et renforcent la vigilance sur le respect des obligations réglementaires. La décision du Conseil d'Etat (31/12/2024) confirmant l'application stricte du régime des dérogations pour les espèces protégées face aux parcs éolien d'Aumelas dans l'Hérault, ainsi que l'annulation des projets A69 d'autoroute et d'élargissement l'autoroute A680 par le tribunal administratif de Toulouse (décision du 27/02/2025)

jugeant qu'au vu des bénéfices très limités qu'auront ces projets pour le territoire et ses habitants, il n'est pas possible de déroger aux règles de protection de l'environnement et des espèces protégées, sont deux décisions posant une jurisprudence nouvelle et tant attendue par les associations de protection de l'environnement.

Notre association reçoit un soutien de plus en plus important de la population, en témoigne le nombre d'adhésions ne cessant d'augmenter chaque année, marquant la préoccupation grandissante des citoyens envers les problématiques environnementales et de préservation de notre patrimoine naturel et renforçant ainsi notre légitimité à agir.

Les équipes héraultaises sont sur le front, ou devrais-je dire sur les fronts, tant nos actions sont plurielles, afin d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'humain, et lutter contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation citoyenne.

Le défi amorcé en 2024 est de redéfinir notre activité d'expertise naturaliste afin d'agir le plus efficacement possible, de continuer à renforcer notre ancrage sur le territoire départemental et notre vie associative afin de mobiliser le plus largement possible les citoyens, d'élargir nos voies de financement afin de faire face à un contexte de financements publics en extrême tension, et de définir un fonctionnement plus pérenne et plus serein de l'Unité de soins qui est la première à subir de plein fouet l'augmentation des atteintes à la faune sauvage, l'éveil des consciences de nos concitoyens et les coupes budgétaires.

Enfin, je ne saurais évoquer l'année 2024 sans saluer le dévouement et le travail réalisé par notre directeur départemental, Nicolas Saulnier, qui après 17 années au sein de notre association a choisi d'emprunter un nouvel itinéraire professionnel. Que celui-ci le mène vers de nouveaux projets remarquables en faveur de la biodiversité!

Julian Le Viol Président de la LPO Occitanie DT Hérault



# La LPO Occitanie DT Hérault

### Le réseau LPO

La LPO (Lique pour la Protection des Oiseaux) est une Association loi de 1901 dont le siège se situe aux Fonderies Royales à Rochefort. C'est l'une des premières associations de protection de la nature en France avec plus de 74 000 adhérent·e·s. Elle agit à présent au quotidien pour la sauvegarde de l'ensemble de la biodiversité, au-delà de son investissement premier pour la protection des oiseaux.

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du Macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu depuis son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Olivier Denoue, Vanessa Lorioux et Cédric Marteau et présidée par Allain Bougrain-Dubourg.

La LPO est le représentant français de BirdLife International, alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature (2,3 millions d'adhérent·e·s dans le monde).

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions:

- La Protection des espèces (enquêtes, inventaires scientifiques, PNA, Mission Rapaces, Faune Sauvage en Détresse)
- La Préservation des espaces (gestion des espaces naturels, Des Terres et des Ailes, Natura 2000, Refuges LPO)
- L'Éducation et sensibilisation (animations, sorties, voyages nature, édition, communication, boutique LPO).



départementale de l'association locale LPO Occitanie.

Forte d'un réseau d'adhérents de 1 126 membres en 2024 en Hérault, la DT Hérault œuvre pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme et lutte contre le déclin de biodiversité par la connaissance. la protection, l'éducation et la mobilisation dans le département.

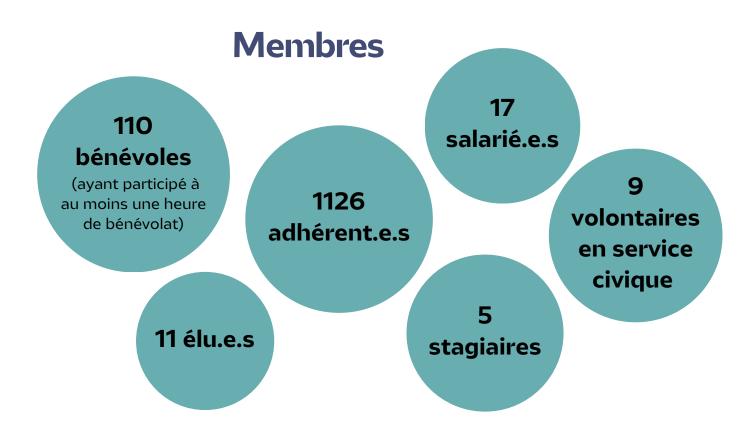
La délégation territoriale Hérault de la LPO Occitanie est présidée par Julian Le Viol et dirigée par Nicolas Saulnier. Elle dispose d'un territorial composé 11 conseil de conseillers·ères territoriaux·ales.

Plus de 900 bénévoles actif·ve·s et 17 salarié·e·s s'investissent au sein des différents pôles d'action :

- Mobilisation citoyenne (Vie associative & Education à la Transition écologique)
- Protection de la nature (Conservation & Expertise)
- Unité de soins
- Administratif

La LPO Occitanie délégation territoriale Hérault a inauguré l'ouverture de ses locaux et d'un Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage le 23 juin 2012. Le siège régional se situe désormais à Villeveyrac.

# Chiffres clés



### **Refuges LPO**

204 Refuges LPO en Hérault





6 balcons





3 collectivités 4 entreprises

### Bénévolat

- 3 336 comptes MELPO
- 905 profils bénévoles actifs
- **40 953** heures de bénévolats
- 5 groupes locaux et 1 groupe jeunes

### Communication

31 articles de presse sur la LPO



# Les groupes locaux LPO

### Qu'est-ce-qu'un groupe local LPO?

La LPO Occitanie DT Hérault agit sur l'ensemble du département grâce à ses bénévoles actifs ves et salarié · e·s.

Localement, les conseiller-ère-s territoriaux-ales élu-e-s lors d'Assises territoriales assurent le rôle de **relais locaux** et des adhérent-e-s peuvent se retrouver et créer des **groupes locaux**.

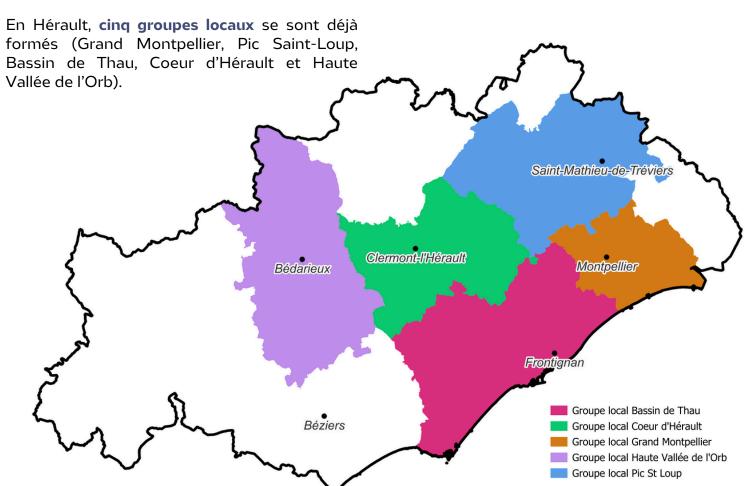
Les groupes locaux LPO ont pour mission de :

- Contribuer à la promotion de l'association en mettant en avant ses buts et ses objectifs auprès des publics et des acteurs de leur zone géographique
- Faire partager leur intérêt pour la biodiversité et permettre à la population en général de mieux la connaître

- Animer la vie associative au niveau local et permettre aux membres de s'impliquer dans la vie et les actions de l'association
- Apporter un soutien aux actions d'envergure régionale ou nationale
- Initier des actions au niveau local

Les groupes ne sont pas des « cercles fermés d'ornithologues ». Ils réalisent un programme d'activités qui les motivent et leur correspondent. Ce sont avant tout des structures « vivantes » qui, dans le cadre de la LPO Occitanie DT Hérault, développent leurs propres initiatives en fonction des motivations des bénévoles et des spécificités locales.

### Les groupes locaux LPO en Hérault



# Organigramme

### 1126 adhérents

### Bureau



Président



Pierre Maigre Vice-président



Micheline Blavier Vice-présidente



Mathieu Garcia Vice-président



Stéphane Berthelot Trésorier



Paulette Raulet Secrétaire

### **Conseil territorial**



Marc Ettore



Martine Luziau



Pascale Williams

Nicolas Saulnier



Catherine Douysset



Gabriel Gay

### Pôle administratif

### Pôle mobilisation citoyenne



Thomas Marchal Responsable du pôle MC

Marine Munoz

Chargée Vie associative



Anaïs Berry Animatrice nature

Jeanne Forcade

Chargée Vie associative



Camille Pereira Animatrice nature



Anna Roux Chargée d'études



Elia Clauzure



Pôle protection de la nature

Liliane Belmonte

Secrétaire / Comptable

Laura Paris Chargée d'études



Liam Bigeard Chargé d'études



Thaïs Provignon

Médiatrice faune

sauvage en détresse

Soigneuse animalière



Unité de soin

Responsable soins





Camille Joulaud



Emilie Arianiello Responsable soins



Pablo Maurin Chargée d'études





Antoine Adam Chargé d'études



Camille Montegu Chargée d'études

# Les 10 actions phare

# 1% FOR THE PLANET.

#### Avril

# Fermeture des accueils au centre de sauvegarde

Suite au départ de notre responsable capacitaire faune sauvage nous avons dû fermer les accueils au centre en attendant de retrouver un·e remplaçant·e.



### Avril

Assises

### territoriales 2024

Le 20 avril, les Assises territoriales de la délégation territoriale de l'Hérault ont eu lieu à Clermont-l'Hérault.



### <u>Mai</u>

### Un concours sur les balcons à Port Marianne!

Le groupe local LPO Grand Montpellier, en partenariat avec l'association Vivre Port Marianne, a organisé un concours sur la biodiversité des balcons.



#### Mai

### Le retour du groupe jeunes LPO en Hérault!

Le 25 mai dernier, les nouveaux référent.es du groupe jeunes ont organisé leur toute première sortie de 2024 pour rencontrer de jeunes bénévoles motivé.es!



<u>Février</u>

est devenue

la planète!

un mouvement

La LPO Occitanie

membre de 1% pour

1% pour la planète est

# de l'année 2024

### <u>Juin</u>

### La rencontre Refuge LPO de l'été

Le samedi 22 juin se déroulait à Caux, petite commune riche en biodiversité, la rencontre estivale des propriétaires Refuges LPO.



### Août

### Des chantiers bénévoles cet été!

7 chantiers bénévoles ont été réalisés au centre de sauvegarde par les salariés de Royal Canin, grâce au Programme de l'Expé.



### Septembre

### Reprise des accueils au centre de sauvegarde

Après plusieurs semaines de fermeture des accueils en l'absence de capacitaire, la délégation héraultaise de la LPO Occitanie a le plaisir de rouvrir plus largement les accueils de son centre de sauvegarde.



### Décembre

### Une nouvelle victoire pour la biodiversité devant le Conseil d'État

Les parcs éoliens d'Aumelas, développés par EDF, étaient responsables de la destruction d'espèces protégées, notamment le Faucon crécerellette.



### <u>Décembre</u>

### Un invité surprise en Hérault : le Rougequeue de Moussier

Isabelle Cabirol, référente du groupe local LPO Bassin de Thau, a observé lors d'un suivi SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) un Rougequeue de Moussier à Frontignan (habituellement cantonné au Maghreb).





# PROTECTION DE LA NATURE

# Chiffres clés

2 261 046 données

278 494 données collectées par des bénévoles I PO



5 716
observateurs
·trices

4 317 espèces recensées

**164 Jardins**participants au
comptage ODJ
de janvier



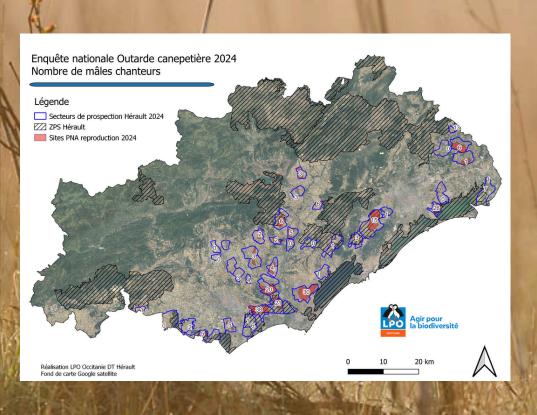
61 Jardins participants au comptage ODJ de mai





23
personnes
inscrites à la
Mission
Hérisson

# PNA Outarde canepetière



Outarde canepetière © Rambal

Coordonné à l'échelle de l'Occitanie par le COGard, le Plan National d'Action (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière est, à l'échelle héraultaise, animé par la DT Hérault de la LPO Occitanie. C'est le 3e PNA mis en place pour l'Outarde canepetière (Tetrax tetrax), il couvre la période 2020-2029. Tous les 4 ans, un comptage national des mâles chanteurs est organisé. C'est donc 966 points d'écoute répartis sur 47 sites de prospection couvrant 47 794 ha qui ont été définis dans le cadre de l'enquête. Les comptages ont été réalisés par des salariés de diverses structures (CAHM, CABM, Salsepareille, LPO, SMBT) et des bénévoles (44). Au total, 247 mâles chanteurs (considérés comme cantonnés) ont été recensés. Les résultats témoignent d'une perte de 3% des effectifs entre le comptage réalisé en 2020 et celui de 2024. Il est considéré qu'entre ces deux années de comptage, la population de mâles chanteurs s'est stabilisée. Toutefois, près d'un tiers de la population a disparu entre 2012 et 2024, soit une perte de 28% des effectifs en 12 ans. Le prochain comptage, prévu en 2029, permettra de confirmer la tendance observée cette année.

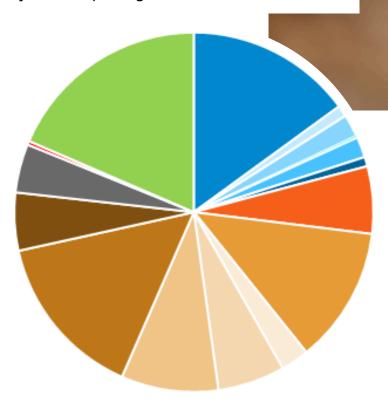
Un suivi annuel de la population hivernante dans l'Hérault est également réalisé chaque année. Le comptage de l'hiver 2024 a permis de recenser entre 164 et 247 outardes. Le plus gros des effectifs se trouve sur le secteur ouest (Béziers-Est), au niveau de l'aéroport de Portiragnes. Malgré cela, on déplore sur ce secteur une diminution de près de 60% des effectifs comparé à l'hiver 2023. Sur le secteur est du département, la population est stable mais toujours inférieure aux effectifs présents avant 2022. L'aéroport de Montpellier n'abrite plus le groupe de 200 outardes autrefois connu. Il est possible que certains groupes n'aient pas pu être observés le jour de comptage. L'observation de plusieurs petits groupes d'oiseaux tend à supposer qu'avec les températures favorables et la faible quantité de sites d'hivernage dans l'Hérault (grande parcelle de luzerne, colza...), les groupes se divisent et se répartissent sur un secteur plus large.

# Gestion des Collines de la Moure

Le plan de gestion des Collines de la Moure mis en place en 2020 et coordonné par Sète Agglopôle Méditerranée prévoit d'étudier la possibilité de créer une réserve naturelle régionale sur son territoire.

Le lac de Cambelliès et ses alentours, à Loupian, ont fait l'objet d'une première étude cette année. Une consultation approfondie des bases de données naturalistes a permis d'établir une première liste d'espèces, complétée par 9 jours d'inventaires terrains assurés par les salariés de la DT Hérault de la LPO Occitanie.

À cela, s'est ajoutée l'aide précieuse de nombreux bénévoles, notamment pour l'entomologie et la malacologie, lors d'une journée de prospection commune organisée le 1er juin et de passages aléatoires sur le site.



Répartition des espèces contactées sur le site en 2024 en fonction du groupe taxonomique (©Antoine Adam)

- Oiseaux 89
- Amphibiens 6
- Squamates 12
- Tortues 1
- Chiroptères 11
- Autres mammifères -
- 5
- Malacofaune 36
- Lépidoptères 73
- Odonates 15
- Orthoptères 36
- Coléoptères 52



Au total, cette étude a permis de recenser 602 espèces sur le site : 131 vertébrés, 324 arthropodes, 37 mollusques et 110 plantes.

Le site avait été ciblé en raison de sa richesse ornithologique, accueillant entre autres une colonie de Guêpier d'Europe, le Grand-duc d'Europe, le Rollier d'Europe, le Monticole bleu ou encore le Pic épeichette.

Les inventaires réalisés cette année ont surtout permis de mettre en évidence la richesse spécifique du site relative à différents taxons. On retrouve par exemple le **Petit Murin** et le **Vespère de Savi** pour les espèces de chiroptères, et le **Psammodrome d'Edwards** pour les reptiles. Côté arthropodes, on retrouve le duo **Diane/Proserpine**, la **Zygène cendrée**, la **Magicienne dentelée**, le **Conocéphale africain** et la **Decticelle à serpes**. Toutes ces espèces sont à enjeu sur le site et à l'échelle régionale.

Plusieurs espèces d'arthropodes dont il existe peu de données en France ont également été contactées, comme **Novius cardinalis**, **Agramma atricapillum** ou **Neuroleon arenarius**. C'est désormais à la SAM de se saisir de ces résultats encourageants pour faire avancer ce beau projet de création de réserve naturelle.

# Des Terres et Des Ailes





Le programme Des Terres & Des Ailes (DT&DA) pour simple ambition d'accompagner et valoriser les agriculteurs qui pour nature. agissent la Chaque agriculteur·trice, paysan·ne, éleveur·euse ou exploitant·e agricole pourra concrètement agir sur ses terres, à son échelle et à sa convenance, dans un élan collectif, afin d'offrir aux espèces qui ont déserté nos campagnes la possibilité de revenir s'installer et de protéger celles encore présentes.

La LPO Occitanie, représentante locale de la LPO France, s'est donc engagée dans ce programme afin de développer une dynamique d'engagement d'agriculteurs·trices pour la nature à l'échelle départementale. Pour ce faire, elle a décidé de les accompagner dans la mise en place d'aménagements et de pratiques respectueuses de la biodiversité. La DT Hérault de la LPO Occitanie souhaite impliquer ses bénévoles dans ce programme afin qu'il soit également un projet social.



Nos **objectifs** à travers ce programme sont :

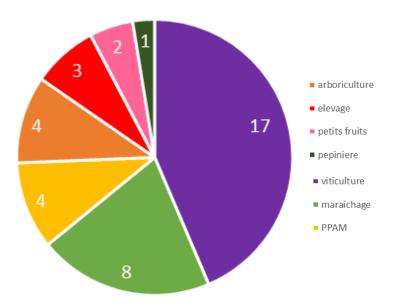
- **Promouvoir une agriculture** plus respectueuse de la nature
- Améliorer les pratiques agricoles en faveur de la biodiversité
- Améliorer les connaissances naturalistes sur les parcelles agricoles héraultaises
- Renforcer le lien entre agriculteurs trices, naturalistes et le grand public
- **Développer un réseau** d'agriculteurs·trices engagé·e·s pour la biodiversité
- Sensibiliser le grand public à l'agroécologie et au rôle de l'agriculture dans la conservation de la nature.

### Le programme en Hérault

Au total, **39 agriculteurs·trices** se sont engagé·e·s depuis 2020. 26 d'entre eux/elles ont pu être accompagné.e.s et ont bénéficié d'un diagnostic simplifié, financé par la Région et l'Europe (FEDER, programme Terres de Biodiversité).

### **Quelques chiffres:**

- 2 viticulteurs en « conventionnel » HVE
- Surface totale engagée ≈ 1200 ha
- Médiane de la surface des exploitations engagées: 5 ha
- Moyenne de la surface des exploitations engagées: 31 ha



Graphique du nombre de fermes engagées par type de culture © Elia Clauzure

### Les accompagnements collectifs :

- 1 cave coopérative viticole : collectif d'une dizaine de viticulteurs en conventionnel avec qui nous organisons des ateliers pour parler de la biodiversité auxiliaire, des services écosystémiques et de la trame verte et bleue.
- 1 coopérative fruitière: travail avec une dizaine de pomiculteurs conventionnels, autour des services auxiliaires des mésanges en vergers, entre 2022 et 2024.
- Appui à la constitution d'un collectif d'éleveurs autour de la démarche paysan de nature, dynamique à suivre en 2025

### Les actions réalisées entre fin 2023 et début 2025 :

- Relâchés de hérissons soignés à l'Unité de soins chez 6 maraîchers
- Installation d'une trentaine de nichoirs et de gîtes
- Plantation de plus de 4 000 arbres chez 5 agriculteurs en partenariat avec PurProjet
- Création de 7 mares et conseil à la création de 3 autres (avec l'aide financière de VinciAutoroutes)
- Mise en place de l'OAB, protocole abeille solitaire, chez 5 agriculteurs trices, et protocole vers de terre chez 2 autres
- Des animations auprès de classes d'écoles primaires, collèges et lycées agricoles sur les thématiques de l'alimentation durable et sur la place de la biodiversité dans les milieux agricoles.

### Localisation de ces agriculteurs trices engagé e s:



# Etude de la migration dans le PNR du Haut-Languedoc



Dans le cadre de la révision de sa charte, le PNR du Haut-Languedoc a confié à la LPO Occitanie (DT Hérault et DT Tarn) la réalisation d'une svnthèse des axes migratoires utilisés par l'avifaune volante survolant son territoire. L'étude (bibliographique et de terrain) a été sur les rapaces principalement portée migrateurs et les principales espèces erratiques à enjeu (vautours, Aigle royal, Aigle de Bonelli. Faucon crécerellette. Faucon d'Éléonore). En plus d'être régulièrement traversé par des espèces migratrices qui ne nichent pas nécessairement, le Parc accueille 64% des espèces de rapaces nicheurs et plus de la moitié des passereaux de France métropolitaine.

Bécassine des marais. Grive litorne et Grive mauvis).

Dans le Haut-Languedoc, la migration est majoritairement le fait d'espèces « terrestres » (rapaces, passereaux, pigeons...), les passages d'oiseaux liés aux milieux aquatiques étant peu importants car limités par la rareté des zones de haltes favorables à ces espèces. L'axe de déplacement général des migrateurs est globalement orienté nord-est - sud-ouest à l'automne (sens inverse au printemps).

Le Haut-Languedoc se trouve globalement en dehors ou en bordure des deux axes maieurs de passages au niveau national. Cela se traduit par un flux « secondaire » de moindre ampleur ceux comptabilisés sur méditerranéen et le Bas-Languedoc.



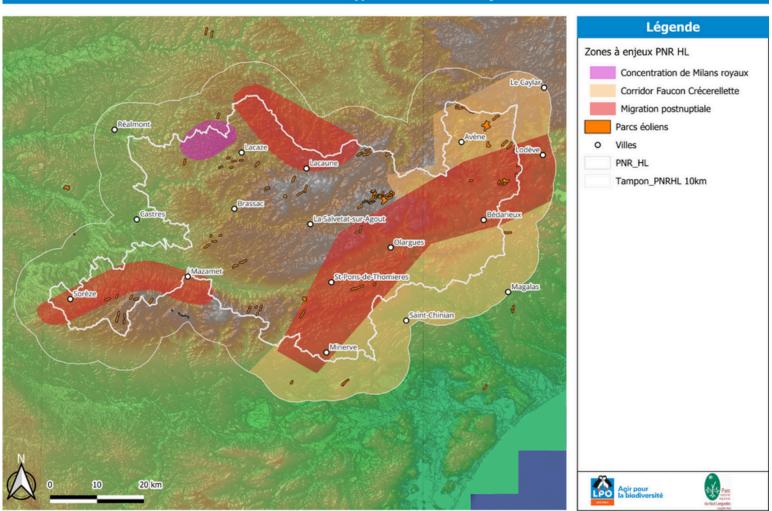
Cependant, ce flux n'est pas considéré comme faible ou marginal, car les effectifs peuvent être localement importants. C'est la migration postnuptiale qui est la plus marquée.

Les connaissances actuelles confirment que la topographie et les conditions météorologiques jouent un rôle important dans l'organisation des passages dans le Haut-Languedoc, notamment pour les planeurs.

Outre les mouvements migratoires au sens strict, le PNR HL est aussi largement concerné par des déplacements de plusieurs espèces de rapaces à forte valeur patrimoniale :

- Des transits entre le Massif central et les Pyrénées pour le Vautour fauve et le Milan royal
- Des déplacements au sein d'un vaste domaine vital, essentiellement pour l'alimentation (vautours en général)
- Des déplacements d'individus immatures non-reproducteurs, issus des couples nicheurs présents dans le Parc ou sa périphérie plus ou moins proche (Aigle royal, Aigle de Bonelli, vautours, Milan royal, Faucon d'Eléonore)
- Des déplacements saisonniers particuliers en vue d'exploiter des ressources trophiques saisonnières avant le départ en migration (Faucon crécerellette) ou le début de la période de nidification (Faucon d'Eléonore).

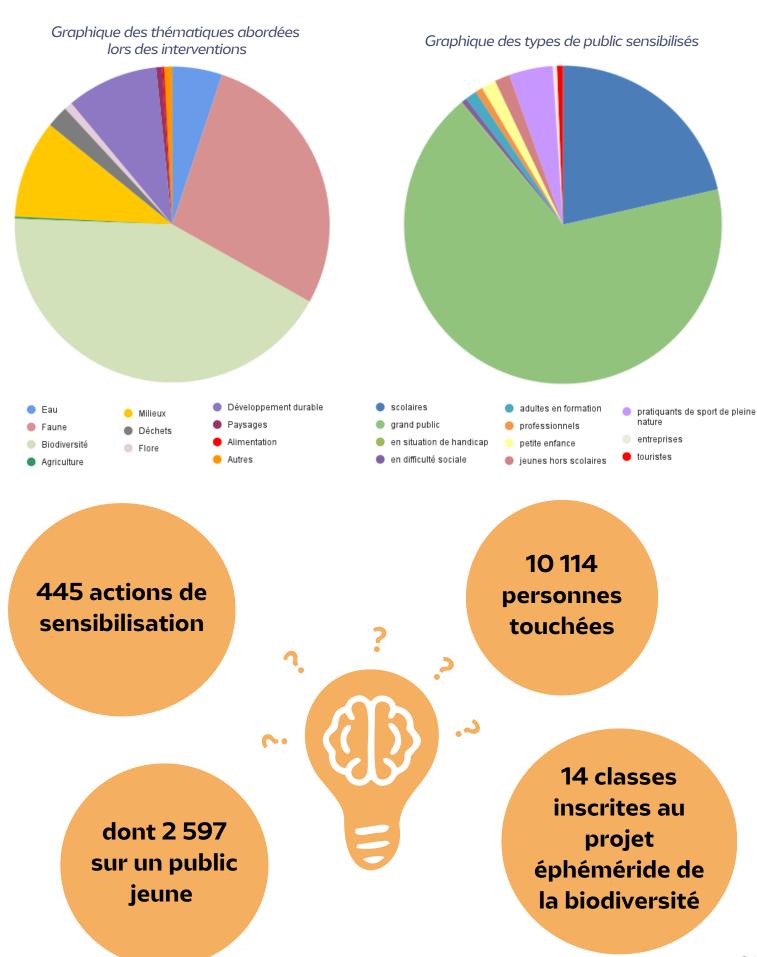
### Les différents types de secteurs à enjeux





# MOBILISATION CITOYENNE

# Chiffres clés



# Un projet nature avec la PJJ

Ce projet avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) imaginé avec le Foyer d'Action d'Educative (FAE) La Source à Montpellier et six associations membres du réseau COOPERE34 a été lancé en septembre 2023 et s'est prolongé jusqu'à fin 2024



Les six associations membres du réseau COOPERE34 participantes à ce projet : L'APIEU, LABELBLEU, les Ecolosaures, La LPO Occitanie, les Petits Débrouillards Occitanie et le Réseau des Semeurs de Jardin, se sont réunies avec les professionnels de la PJJ pour réfléchir tous ensemble le projet. Suite aux échanges, 2 grands types d'actions sont ressortis :

- La création d'un jardin dans le petit espace vert du foyer, avec chaque semaine l'intervention d'une association, pour accompagner la création et l'entretien du jardin afin d'améliorer le cadre de vie des résidents et de leur donner envie de réinvestir cet espace jusque-là plutôt délaissé.
- Une fois par mois, un atelier thématique lié aux enjeux de la transition écologique (sorties biodiversité, ateliers construction de nichoirs et de mobiliers en bois de récupération, ateliers sur l'eau, etc.) était également proposé.

Ce projet a été très enrichissant pour tout le monde, y compris pour les associations intervenantes. La LPO a notamment pu proposer la construction et la pose de nichoirs et gites à chauves-souris au sein du foyer. Les jeunes ont également pu faire des sorties pour visiter le jardin pédagogique de la LPO à Villeveyrac ainsi que le site naturel protégé du Méjean et la maison de la nature à Lattes.

Le FAE est une structure de placement

éducatif qui accueille des jeunes âgés de 15 à

21 ans en attente de jugement. La PJJ

cherchait entre autres à développer des

actions de promotion de la santé et en lien avec l'environnement afin de replacer les



## Des interventions pour les ATE

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Les grands objectifs des aires éducatives sont :

- Former les plus jeunes à l'écocitoyenneté et au développement durable.
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...) (définition de l'OFB).

C'est dans ce cadre que depuis 2020 la LPO, via le réseau du CPIE Bassin de Thau, accompagne des écoles dans leur projet d'ATE et d'AME (Aire Terrestre/Marine Educative). Plusieurs écoles se sont donc engagées dans ce projet avec nous : Poussan, Montbazin, Villeveyrac, Mireval... L'école de Montbazin a été l'une des premières que nous avons accompagnées, dès 2021. 3 classes allant du CE1 au CM2 ont choisi leur aire terrestre éducative.

Elles ont travaillé sur la biodiversité présente sur leur ATE, notamment sur les insectes, les plantes et les oiseaux, ont échangé avec la mairie, qui est propriétaire du terrain, et ont voulu réfléchir aux actions qui pourraient être envisagées sur leur aire et ont partagé leurs découvertes et réflexions avec les habitants du village.

La deuxième année a été marquée par l'identification de l'aire, en effet celle-ci a maintenant un nom et un logo, créé, dessiné puis choisi démocratiquement par les élèves : l'Espace Nature de la Vène (l'ENV).

Les actions d'aménagements suite au diagnostic écologique ont pu être mises en place et suivies : inventaires participatifs, plantations d'arbres fruitiers, mise en place de barrières pour protéger la flore sur une zone particulière, tas de branches et de feuilles, pose de nichoirs et des gites à abeilles solitaires...



Cette année, nous avons également initié l'ATE de l'école Charles Prieur de Mireval. Au cours de l'année 2024, les élèves de CM1-CM2 ont choisi un petit parc public à côté du ruisseau de la Canabière, qu'ils ont tout de suite prénommé « La mini-forêt ».

Tout au long de l'année, les élèves ont pu échanger avec l'élu de la commission « Cadre de Vie » de Mireval et ont observé les plantes et les insectes puis ont décidé d'installer des abris pour ces derniers (abeilles, papillons, bourdons, coccinelles).

Les élèves ont fini par inviter l'ensemble des élèves de leur école à visiter leur Aire. Cette journée fut l'occasion de transmettre aux futurs CM1-CM2 les enjeux qu'ils avaient identifiés comme la problématique des déjections canines et la présence du longicorne tigre (Espèce Exotique Envahissante). Affaire à suivre jusqu'en 2026 !



゚゚゚゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゙゚ゔゔ

# Des projets à destination des jeunes en insertion: Tic Toc Thau et Bulles d'Occi'jeunes

Cette année, en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau, nous avons souhaité proposer des projets de sensibilisation à l'environnement à des jeunes ayant un accès limité aux activités de loisirs.

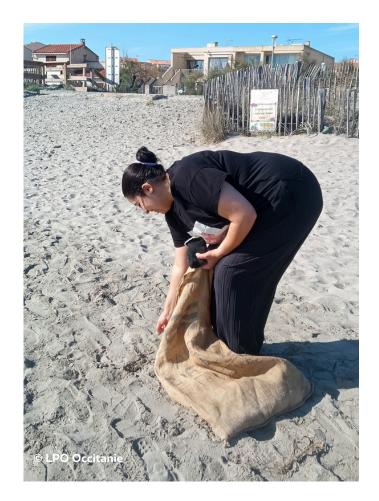
En collaboration avec les Missions locales, les CCAS (Caisse centrale des activités sociales) et les structures associatives de solidarité, nous avons proposé durant le printemps des projets **Tic Toc Thau.** 

Dans le cadre de ce projet, une journée de découverte de la lagune ainsi que des métiers du territoire en lien avec la filière pêche et l'environnement a été proposée avec l'ADENA, la Prud'homie de Marseillan et nous-même.

Au final, 200 jeunes ont eu accès à une journée d'émerveillement à la nature, ont été sensibilisés à l'environnement et ont découvert des métiers respectueux et soucieux de la lagune de Thau.

Le projet s'est terminé par une **restitution à** la réserve naturelle nationale du Bagnas.





Le projet ayant bien fonctionné, autant pour les jeunes que pour les animateurs, nous avons décidé de continuer avec le projet Bulles d'Occi'jeunes. Ce projet s'adressait au même public mais avec le thème « Sport et Nature ». Ainsi, durant l'automne les jeunes ont pu découvrir les sports en lien avec la lagune, à savoir, la randonnée palmée (avec Plongée Passion), le kite-surf (avec TKC) et la voile habitable (avec Cap au Large), tout en étant sensibilisés à la nature qui entoure ces pratiques.

Les jeunes ayant participé aux activités ont également réalisé un **ramassage des déchets** sur la plage et une restitution, cette fois-ci au musée de l'Etang de Thau, en présence de l'association des Voiles latines de Bouzigues.

Ces deux projets ont vu le jour grâce aux fonds en mécénat du tourisme et des loisirs en Occitanie: Occy'gène.

# Les oiseaux du Haut-Languedoc

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a initié pour l'année scolaire 2023-2024 un programme de sensibilisation « Je découvre le Haut-Languedoc » à destination des écoles situées sur le territoire du Parc.

Différentes associations d'éducation à l'environnement sont ainsi sollicitées par les écoles pour mener des projets de 4 séances tout au long de l'année sur une thématique choisie. La LPO Occitanie est ainsi intervenue dans les écoles de Riols et d'Avène pour sensibiliser sur les oiseaux du Haut-Languedoc.

Les élèves de primaire ont alors pu observer et appréhender la vie des oiseaux de leur commune et les gestes à adopter pour les préserver :

- Installation d'un nichoir pour le Rougequeue noir du préau
- Mise en défens du nid de Bergeronnette des ruisseaux

Rendez-vous en 2025 dans les écoles de Joncels de La Tour-sur-Orb!







# UNITÉ DE SOINS

# Chiffres Clés

### Les animaux pris en charge

# 717 animaux accueillis en 2024



Les trois espèces les plus accueillies ont été :



Tourterelle turque

166 accueils



Goéland leucophée **70 accueils** 



Hérisson d'Europe **42 accueils** 

Quelques espèces accueillies sont remarquables de par leur rareté en centre de sauvegarde. L'équipe a ainsi accueilli 2 lbis falcinelles, 1 Lézard ocellé, ou encore 8 Molosses de Cestoni.

### Les causes d'accueils

76 % \*
des causes
d'accueils sont
anthropiques
C'est-à-dire
directement
liées à
l'activité
humaine

En tête de liste, on retrouve les prédations par nos animaux domestiques, mais aussi les collisions des animaux avec des structures inertes (vitres par exemple) ou occasionnées par le trafic routier.

209 de ces 717 animaux seulement ont pu retrouver leur liberté. À leur arrivée ceux-ci sont bien souvent en trop mauvais état : certains doivent être euthanasiés et d'autres ne supportent pas les soins et décèdent dans les 48 premières heures correspondants à la phase de stabilisation. Si l'on retire ces individus ainsi que les quelques animaux encore présents en soins, ce sont 53,4% des animaux soignés qui ont pu être sauvés et retrouver leur milieu naturel.

### L'activité de médiation

Outre l'activité d'accueil et de soins, la mission de médiation n'en est pas moins aussi importante. Service par lequel nous répondons aux sollicitations du public par téléphone, par mail ou à l'accueil, 73% des appels concernent la faune sauvage en détresse.

99% des sollicitations proviennent d'Occitanie. Cette mission est essentielle pour fluidifier les prises en charge, elle a notamment permis de réduire significativement les ramassages non nécessaires.



### Retour sur une année transitoire

Ces dernières années, les sollicitations concernant la faune sauvage orpheline, malade ou blessée n'ont cessé de grandir tandis que les aides publiques, elles, ne cessent de diminuer, mettant à mal tous les centres de sauvegarde en France et plus largement le monde associatif.

L'année 2024 a été marquée par le départ au mois de mars de notre soigneuse capacitaire et responsable du centre depuis plusieurs années, Emilie Arianiello. Nous nous sommes engagés dans une phase de recrutement d'un nouveau capacitaire, nécessaire au maintien de l'activité du CRSFS. Très peu de soigneurs et soigneuses possèdent un certificat de capacité, le recrutement a donc été un véritable défi.

Nous avons été accompagnés à compter du mois de juin par Alice Brunet, vétérinaire capacitaire, qui nous a permis de maintenir le centre ouvert et actif le temps de trouver notre capacitaire définitif.

C'est aussi sous son impulsion que plusieurs chantiers de restructuration ont commencé : multiplication des partenariats avec des cliniques vétérinaires, remise à neuf d'infrastructures extérieures (volières), mise à jour des protocoles de soins, etc. Depuis septembre 2024, l'équipe s'est vu renforcée par l'arrivée d'une seconde soigneuse et d'une nouvelle responsable et future capacitaire.





Conséquence de l'absence de capacitaire pendant plusieurs semaines, de la réduction momentanée de notre équipe et de la restructuration du centre, nous avons dû adapter notre politique d'accueils. Plusieurs phases se sont ainsi succédées:

- Fermeture des accueils d'animaux à compter du 1er avril.
- Réouverture partielle à compter du 26 juin, seulement pour les espèces bénéficiant d'un Plan National d'Action (PNA): une vingtaine d'espèces d'oiseaux, deux espèces de tortues, et l'ensemble des espèces de chauves-souris.
- Réouverture élargie à compter du 16 septembre, à l'exception des mammifères de taille moyenne (au-delà des chauvessouris et rongeurs) dont les infrastructures d'accueil sont toujours en cours de remise à neuf.
- Restriction d'accueil appliquée aux laridés et anatidés à partir du 20 novembre en raison du risque élevé de contagions par la "grippe aviaire" sur tout le territoire métropolitain.

Ces diverses fermetures et restrictions expliquent la grande différence du nombre d'accueils en 2024 par rapport aux années précédentes.

# Action remarquable 2024

Le Faucon crécerellette est un petit rapace migrateur qui niche sous les tuiles de certains villages méditerranéens. Disparu de France dans les années 80, de petites colonies ont commencé à réapparaître dans les années 2000. Aujourd'hui bénéficiaire d'un plan national d'action (PNA), cette espèce protégée présente une dynamique de population encourageante.

En 2024, le centre a accueilli 22 faucons crécerellettes et 14 d'entre eux étaient des juvéniles. Les juvéniles se retrouvent au sol au moment de l'apprentissage du vol. Cette espèce emblématique nichant au cœur des villages. les ieunes se trouvent particulièrement vulnérables à ce moment de leur développement : les chats mais aussi la circulation routière représentent un risque. Une prise en charge par le centre peut alors s'avérer prudente, voire nécessaire.

Cette année, le centre a contribué à un **programme scientifique de suivi** de cette espèce en permettant l'équipement de 7 jeunes faucons au moment de leur relâcher.



Des balises GPS permettent ainsi de suivre la trajectoire de migration de ces individus et de mieux comprendre les déplacements saisonniers de cette espèce! Nous savons ainsi de façon certaine que 4 de ces faucons crécerellettes ont bien fait leur migration jusqu'en Afrique!



## **Perspectives 2025**



Après cette année de transition et fort de sa nouvelle équipe, le CRSFS entame 2025 avec un **grand challenge** : celui de mettre en adéquation le nombre important de sollicitations pour des prises en charge d'animaux en détresse avec les ressources humaines, financières et structurelles de l'association.

Après la construction d'une volière adaptée à l'accueil de vautours comme le Gypaète barbu, dans le cadre du projet européen Life Gyp'Act, de belles choses sont en perspective :

 Poursuite de la rénovation des locaux de soins et réhabilitation afin de reprendre petit à petit un accueil plus large des espèces (fin des travaux d'agrandissement pour nous offrir une salle dédiée aux hérissons et une nurserie, réalisation de trois nouveaux boxes extérieurs pour les petits mammifères et les passereaux, poursuite d'habilitation de notre piscine pour les oiseaux marins);

- Enrichissement de notre réseau de partenaires (cliniques vétérinaires, mécènes, enseignes distributrices de consommables);
- Maintien et développement de notre collaboration à différents suivis scientifiques (veille sanitaire, études parasitaires, surveillance de l'impact des rodenticides sur l'avifaune, surveillance des actes de malveillance tel que le braconnage).

Nous avons par ailleurs le bonheur de voir s'amorcer une nouvelle collaboration avec le CRBPO: le bagage systématique de tous les oiseaux relâchés devrait pouvoir répondre à différentes interrogations sur leur devenir et nous permettre d'affiner nos prises en charge.

# LISTES D'ABRÉVIATIONS

- LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux
- DT Herault : Délégation territoriale Hérault
- CRSFS : Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage
- PNA: Plan National d'Action
- MELPO: Mon Espace LPO
- ODJ: Observatoire des oiseaux des jardins
- CAHM: Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- CABM: Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- SMBT: Syndicat Mixte Bassin de Thau
- DT&DA: Des Terres et Des Ailes
- FEDER: Fonds européen de développement régional
- OAB: Observatoire Agricole de la Biodiversité
- PNR HL: Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- PJJ: Protection judiciaire de la jeunesse
- **FAE**: Foyer d'Action d'Educative
- ATE: Aire terrestre éducative
- AME: Aire marine éducative
- OFB: Office français de la biodiversité
- ENV : Espace Nature de la Vène
- CCAS: Caisse centrale d'activités sociales
- CRBPO: Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux

# **PARTENAIRES**

### Services de l'état

























































### Réseaux associatifs















### **Associations**













### **Entreprises**











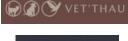






























LPO Occitanie Délégation Territoriale Hérault 15 rue du Faucon crécerellette, 34560 Villeveyrac Tél 04 67 78 76 24 • www.herault.lpo.fr • herault@lpo.fr





